



GUIDE DE TRI
Les bons gestes

Une question sur le tri ?
Contactez nous au : 01 60 44 40 04

Uniquement



les bouteilles
et les flacons

Est-ce une bouteille ou un flacon ?

Si la réponse est « **OUI** », alors plus d'hésitation, votre emballage se recycle !

Les bouteilles alimentaires, de produits ménagers et sanitaires, les produits d'hygiène ou les flacons sont à déposer dans le bac de tri. Veuillez simplement à bien vider les emballages ayant contenu des corps gras avant de les jeter.



Bouteilles et flacons plastiques

Les bouchons aussi
se recyclent, ils peuvent
rester sur les bouteilles !

ATTENTION !

Ils ne se recyclent pas et doivent
être jetés aux ordures ménagères



Gobelets



Pots de crème



Films, sacs...



Polystyrène



Couches



Pots

Tous les papiers, les cartons et les briques alimentaires



Quels papiers et quels emballages se recyclent ?

C'est simple : tous les papiers (journaux, magazines, publicités, enveloppes, papiers, catalogues, annuaires, courriers, lettres, livres et cahiers) et **les cartons** qui ne sont pas mouillés sont acceptés dans le bac de tri. On peut également trier **les briques alimentaires**, quand elles sont correctement vidées.



En résumé : tous les papiers de lecture et d'écriture

**Inutile de les déchirer,
d'enlever les agrafes,
les spirales ou les
trombones !**

Papiers et cartons



ATTENTION !

Ils ne se recyclent pas et doivent être jetés aux ordures ménagères



Emballages
contenant des restes



Nappe et vaisselle
jetables en papier



Blisters



Boîtes à pizzas
contenant des restes

Boîtes de conserve,

canettes
et barquettes



Faut-il laver mes emballages ?

Absolument pas ! Les emballages métalliques n'ont pas besoin d'être lavés !
Par contre, assurez-vous qu'ils soient complètement vidés.



Emballages métalliques



**N'oubliez pas les boîtes de thé
et les boîtes de gâteaux !**

ATTENTION !

Ils ne se recyclent pas et doivent
être jetés aux ordures ménagères



Emballages contenant
des restes



Poêles, casseroles, marmites...



Bouteilles, pots et bocaux incolores et colorés

**Tous les verres
se recyclent ?**

Non, uniquement les verres d'emballages
suivants : les bouteilles et flacons, les bocaux et les pots.

Les autres objets en verre ne sont pas recyclables en raison de leur composition.

**Peut-on laisser les couvercles
et les bouchons sur les
contenants ?**

Non, les verriers ne les acceptent pas,
ils sont à jeter aux ordures ménagères.



En triant vos emballages en verre,
**vous contribuez activement à la
lutte contre le cancer !**

Plus le tonnage de verre collecté
est important, plus le montant de
la subvention à la ligue contre le
cancer sera élevé.

Grâce à votre geste, le SMITOM
du Nord Seine et Marne a pu
reverser la somme de **17 648 €**
à la Ligue contre le Cancer Seine
et Marne en 2015.



ATTENTION !

Ils ne se recyclent pas et doivent
être jetés aux ordures ménagères



Faïence, porcelaine, grès...



Miroirs...



Vaisselle



Ampoules

Les ampoules
à longue durée
de vie sont à
ramener aux
distributeurs

12 déchèteries

vous accueillent

L'accès aux déchèteries ? Il est gratuit...

pour les particuliers, dans la limite de 18 m³ maximum par année civile et par foyer. La limite journalière de dépôt est fixée à 4 m³.

Comment accéder aux déchèteries du SMITOM ?

Sur simple présentation de la photocopie d'un justificatif de domicile datant de moins de 6 mois, de votre pièce d'identité, et de votre carte d'accès.

Cette carte est à demander aux services du SMITOM.

Cette carte est **valable dans TOUTES les déchèteries du SMITOM.**

Obtenir votre carte d'accès

1- Faites votre demande en ligne, directement depuis la page d'accueil du site Internet du SMITOM ou procurez-vous le dépliant de demande de carte d'accès* disponible dans toutes les déchèteries et accueil des mairies

2- Adressez aux services du SMITOM du Nord Seine et Marne les pièces justificatives demandées. Ces pièces peuvent être transmises **par voie postale, fax ou mail** à l'adresse : **contact@smitom-nord77.fr**

3- Votre nouvelle carte vous sera alors transmise par voie postale à l'adresse mentionnée dans votre dossier.

Votre nouvelle carte d'accès est à renouveler uniquement en cas de déménagement. Sinon, inutile de la remplacer.

*Ce document est également téléchargeable sur le site internet du SMITOM : **www.smitom-nord77.fr** rubrique les déchèteries - les conditions d'accès des particuliers.



Le SMITOM accepte en déchèterie...



En déchèterie **classique**



GRAVATS

Briques, pierres, béton, tuiles, parpaings, ardoises, terre...



VÉGÉTAUX

Tontes, feuilles, branches...



INCINÉRABLE

Bois, plastiques, polystyrène, moquette, pvc...



NON INCINÉRABLE

Porte de fenêtre, vitres, carrelage, placoplâtre, carrelage...



CARTONS

Propres, pliés et aplatis...



MÉTAUX

Tous types de métaux...



MOBILIERS

Sommiers, matelas, tout mobilier en bois, plastique, métal...



RADIOGRAPHIES



DEEE

Écrans, téléphones, électroménagers...



**NÉONS
AMPOULES**



**HUILE
MOTEUR
et bidons**



TEXTILES

Vêtements, linges de maison, chaussures...



En déchèterie **DDS**
(en plus des déchets classiques)



**Déchets Diffus
Spécifiques**

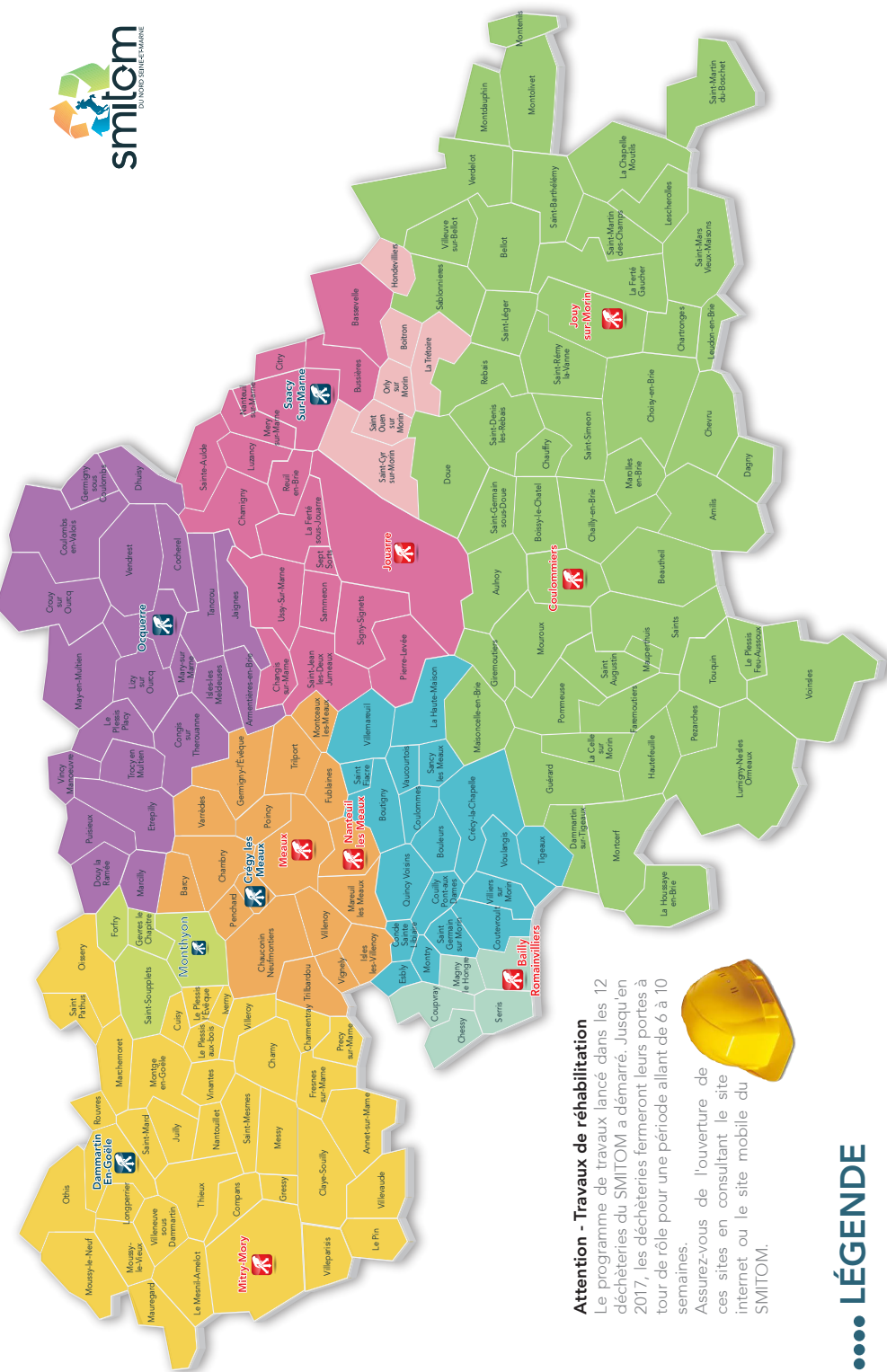
Peintures, vernis, solvants...

À l'issue des travaux de réhabilitation des déchèteries qui s'achèveront **en 2017, toutes les déchèteries (à l'exception de celle située à Crégy-les-Meaux) seront habilitées à recevoir les DDS.**



RESSOURCERIE • ESPACES VERTS • MARAÎCHAGE
COLLECTE PAPIER & COLLECTE VÊTEMENTS

Prochainement, vos objets réemployables seront récupérés dans certaines déchèteries par l'association **HORIZON**, qui oeuvre pour la réinsertion professionnelle. Ces déchèteries sont situées à Bailly-Romainvilliers, Saâcy sur Marne, Coulommiers, Ocquerre et Monthyon.



Attention - Travaux de réhabilitation

Le programme de travaux lancé dans les 12 déchèteries du SMITOM a démarré. Jusqu'en 2017, les déchèteries fermeront leurs portes à tour de rôle pour une période allant de 6 à 10 semaines.

Assurez-vous de l'ouverture de ces sites en consultant le site internet ou le site mobile du SMITOM.



LÉGENDE



Déchèterie standard



Déchèterie accueillant les déchets spéciaux

Carte et informations susceptibles d'évoluer en raison de la réforme territoriale

Renseignements utiles



Collecte des déchets verts, des encombrants, des ordures ménagères, ou du tri...

Poubelle cassée... Bac non collecté...

Contactez votre communauté de communes.

- Communauté de communes des Plaines et Monts de France
• 01 60 03 71 08
www.cc-pmf.fr
- Communauté de communes du Pays Fertois
• 01 60 22 10 92
www.cc-paysfermois.fr
- Communauté de communes du Pays de l'Ourcq
• 01 60 61 55 00
www.paysdelourcq.fr
- Communauté de communes des Monts de la Goële
• 01 60 61 61 29
- Val d'Europe Agglomération
• 01 60 43 80 80
www.valeurope-san.fr
- Communauté de communes de la Brie des Morin
• 01 64 65 21 51
www.ccbriedesmorin.fr
- Communauté d'agglomération du Pays de Meaux
• 01 60 01 29 77
www.agglo-paysdemeaux.fr
- Communauté de communes du Pays Créçois
• 01 64 63 67 60
www.cc-payscrecois.fr
- SMICTOM de Coulommiers
• 01 64 20 73 41
www.smictom.fr

Les horaires, la localisation des déchèteries...

Consultez le site mobile du SMITOM, c'est très simple...

Depuis votre smartphone : rendez-vous sur www.smitom.mobi

ou rendez-vous sur App Store ou Android Market téléchargez l'application : flashcode et scannez le Qr Code ►





3 rue de la Chapelle
77580 CRÉCY-LA-CHAPELLE
Tél : 01 64 63 46 40
Fax : 01 64 63 46 49
accueil@payscrecois.net



Chemin de la Croix Gillet
77122 MONTHYON
Tél. : 01 60 44 40 03
Fax : 01 60 44 40 05
contact@smitom-nord77.fr